

Groupe Communiste Républicain et Citoyen



UNE VOIX DIFFÉRENTE
au Sénat



UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR LA POPULATION ET LES TERRITOIRES



Retrouvez l'essentiel de l'activité et des analyses des élus du groupe CRC dans **Initiatives**



1565

amendements déposés durant la session 2015/2016. Ce qui représente 19,5 % des amendements déposés par les groupes politiques du Sénat durant cette période.

Participation

Le groupe CRC met un point d'honneur à intervenir sur tous les projets de loi en discussion, et lors de tous les débats en séance publique, sans exception. Il ne manque jamais non plus d'intervenir lorsque sont discutées des propositions de loi venant des autres groupes politiques, alors que la réciproque n'est pas toujours vraie. Ses élus sont également très présents en commission, lors du travail préparatoire à l'examen de la loi.

21

membres, soit 6 % des 348 élus du Sénat.



Par **ÉLIANE ASSASSI**,
sénatrice de Seine-Saint-Denis,
présidente du groupe CRC.

Une voix différente au Sénat

Le document que vous avez entre les mains a pour objectif de vous présenter en quelques pages la raison d'être et l'activité d'un groupe parlementaire petit par la taille, mais reconnu par la place importante qu'il tient au Sénat. Cette assemblée, aujourd'hui encore, est méconnue. Trop souvent, c'est l'image du « train de sénateur » qui prévaut dans l'opinion publique, alors que le rôle du Sénat est déterminant dans le mecano institutionnel d'aujourd'hui.

Le Sénat dispose de larges compétences constitutionnelles. Il représente les collectivités territoriales, il dispose surtout du droit de veto sur les révisions constitutionnelles débattues au Parlement. Il examine l'ensemble des projets de loi, et 65 % des amendements adoptés par le Sénat sont repris par l'Assemblée nationale. Son poids dans le travail législatif est devenu plus important depuis quelques années, en particulier depuis les restrictions apportées au débat parlementaire à l'Assemblée nationale, suite à la révision constitutionnelle de 2008.

C'est un grand paradoxe, que cette assemblée élue au suffrage universel indirect avec un collège électoral restreint, puisse, par l'influence forte de la proportionnelle en son sein et une certaine liberté de règlement, abriter un débat pluraliste, un travail de fond sur le plan législatif qui fait défaut à la chambre dépositaire de la représentation du peuple, l'Assemblée nationale. C'est dans un cadre a priori hostile d'une assemblée traditionnellement conservatrice –

le Conseil des Anciens du directoire n'a-t-il pas été créé pour tempérer les ardeurs de la Convention ? – que le groupe Communiste Républicain et Citoyen s'investit si fortement. Grâce à un grand travail collectif, où chaque membre tient toute sa place, sur les bases d'une activité intense, multiforme, produite sur plusieurs décennies, il porte dans l'hémicycle du Palais du Luxembourg la voix de ceux que l'on entend trop peu : les salariés, les sans-emplois et précaires, les retraités ; les petits exploitants agricoles, les défenseurs inlassables du service public, les élus des collectivités confrontés à l'austérité et à la décentralisation libérale, et la jeunesse si exposée aujourd'hui à la violence de la société et aux angoisses du lendemain.

À nos yeux, l'humain et la préservation de la planète doivent primer sur la finance et les intérêts égoïstes. C'est le combat pour la paix, pour la justice sociale, en un mot pour un monde meilleur, qui guide notre action depuis tant d'années jusqu'à aujourd'hui.

Une histoire de femmes

C'est une longue tradition et une originalité unique dans la vie parlementaire : depuis 1977, le groupe CRC est le seul groupe politique, au Sénat comme à l'Assemblée nationale, présidé par une femme. Une fonction occupée actuellement par Éliane Assassi et qui le fut avant elle par Nicole Borvo Cohen-Seat, Hélène Luc et Marie-Thérèse Goutmann. Le groupe peut aussi se prévaloir de respecter la parité en comptant aujourd'hui onze femmes sur vingt-et-un membres. Il est malheureusement le seul dans ce cas au Parlement.



Décentralisation ou adaptation au libéralisme ?

Dès 2002, nous avons contesté la réforme constitutionnelle de Jean-Pierre Raffarin relative à l'organisation décentralisée de la République. En 2010, nous nous sommes mobilisés contre la réforme territoriale lancée par Nicolas Sarkozy et qui a été poursuivie par François Hollande durant son quinquennat, en faisant notamment adopter les lois MAPTAM et NOTRe que nous avons également combattues.

Notre démocratie est en panne, avec son

hyper-présidentialisme et son Parlement réduit à un simple rôle de chambre d'enregistrement, la V^e République est à bout de souffle. L'avenir du pays se décide maintenant pour l'essentiel à Bruxelles ou dans les conseils d'administration des multinationales. Ce n'est pas acceptable. Coincés entre la réduction des dotations de l'État et une réforme territoriale, adaptation à la mondialisation libérale, qui éloigne et centralise, les élus locaux, dont il faut saluer l'investissement et le dévouement, vivent au quotidien ce dessaisissement démocratique qui les empêche de répondre aux besoins des populations. Des territoires entiers, et pas seulement ruraux, sont délaissés, abandonnés. Pour notre part, opposés à la métropolisation du territoire et aux super régions, nous sommes viscéralement attachés à la commune et



PROPOSÉ PAR LE GROUPE CRC

VI^e RÉPUBLIQUE

La fin du régime présidentiel.

La généralisation
de la proportionnelle intégrale.

Le droit d'intervention
et la consultation en
permanence des citoyens.

ÉLUS

Un véritable statut pour les élus,
permettant à chacun de pouvoir
accéder à ces fonctions, afin de
mettre un terme à la profession-
nalisation de la vie politique.

au département, échelons de proximité issus d'une histoire centenaire. La libre administration des collectivités est un principe essentiel qui doit être maintenu et défendu. Elle suppose que ces collectivités bénéficient de moyens suffisants. C'est possible. La coopération intercommunale doit être choisie par les habitants et les élus, au service de projets utiles, et non imposée pour éloigner toujours plus les citoyens des centres de décisions. Un profond renouveau démocratique est donc nécessaire. Il passe par un bouleversement institutionnel, l'instauration d'une VI^e République visant à un gouvernement du peuple, par le peuple, et pour le peuple.

Communes

Nous nous sommes toujours opposés à tout ce qui peut contribuer à la suppression de la commune, que ce soit sur le plan budgétaire, sur le plan fonctionnel ou sur celui des compétences. Nos 36 000 communes représentent une chance pour la France. Ce sont autant de foyers de démocratie, qui constituent les véritables piliers de la République.

Contre le racisme

*La lutte contre le racisme
et la xénophobie est
pour nous un combat
ancien et permanent.
Nous refusons la
stigmatisation et
les amalgames et
agissons au contraire
pour promouvoir
la fraternité humaine,
une valeur qui est
au cœur de notre
République.*

L'austérité n'est pas la solution, mais

le problème. La réduction des dépenses publiques nourrit le ralentissement de l'économie. L'investissement des collectivités territoriales a ainsi chuté au grès du gel, puis de la réduction, de la Dotation Globale de Fonctionnement, entraînant, par exemple, d'énormes difficultés dans le secteur du bâtiment. Mais aussi dans les domaines de l'éducation, des transports ou de la culture. Du parlement à la plus petite des communes, ces choix privent les élus de toute marge budgétaire. Et donc de possibilités d'action. Pris dans un étau insupportable, ils se voient contraints de réduire les services offerts à la population, voire de les fermer ou de les privatiser, tout en devant augmenter les impôts locaux. Nous refusons ce dilemme impossible. Tout comme il n'est pas admissible que le budget de la France doive être validé au préalable par la Commission européenne. Les caisses sont vides nous dit-on. L'État refuse plutôt de les remplir. Chaque année, quatre-vingts milliards d'euros environ échappent à l'impôt en raison de l'évasion fiscale. À notre initiative, deux commissions d'enquête sénatoriales ont contribué à mettre en lumière ce véritable scandale. Chaque année également, le montant des dividendes versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40 bat des records. Plutôt que de sans cesse baisser l'imposition des grands groupes, il convient au contraire de l'augmenter et de baisser celle qui touche les PME et les TPE. Imposons plus durement les entreprises qui spéculent, et moins celles qui favorisent l'emploi et le développement écologique. Cette fiscalité plus juste doit aussi s'appliquer aux ménages, avec un impôt plus progressif, minoré pour les classes populaires et moyennes, majoré pour les familles très aisées.

PROPOSÉ PAR LE GROUPE CRC

RESSOURCES

Une taxation de 0,3 % des actifs financiers des entreprises, ce qui permettrait d'abonder la DGF de vingt milliards d'euros.

REMBOURSEMENT

Un moratoire sur les réductions des dotations de l'État et le remboursement du manque à gagner pour les collectivités, soit 30 milliards d'euros perdus entre 2013 et 2017.



Lutter vraiment contre l'évasion fiscale

La lutte contre l'évasion fiscale est une lutte qui reste pour l'essentiel à mener. En reprenant le contrôle public des grandes banques, souvent impliquées dans cette évasion ; en levant le « verrou de Bercy » ; en embauchant massivement des agents des impôts ; en organisant une COP fiscale internationale ; en instituant un statut véritablement protecteur pour les lanceurs d'alerte.

20 milliards

C'est ce que coûte chaque année environ le CICE.

Ce crédit d'impôt ne favorise pourtant ni l'emploi ni la compétitivité, mais permet aux bénéfices de s'envoler comme l'a montré un rapport du Sénat que nous avons piloté. Un autre rapport effectué à notre demande, et portant sur le Crédit Impôt Recherche cette fois, montre que cette importante niche fiscale, plus de cinq milliards, est tout aussi inadaptée, et même néfaste à la recherche publique ! Des conclusions qui n'ont pas été du goût de la majorité sénatoriale, laquelle a choisi de censurer ce rapport...

Garants de l'intérêt général et de l'égalité entre citoyens,

les services publics contribuent fortement au rayonnement de notre pays, à son développement économique et social. Ils ont fait de la France l'une des premières puissances mondiales.

Depuis le Front populaire et le programme du Conseil National de la Résistance, dont les héritages nous semblent plus pertinents que jamais, ils concrétisent les valeurs de la République en raison de leur faculté à maintenir hors de la logique marchande des pans entiers de l'activité humaine. Mais depuis trop longtemps, ils sont attaqués, soumis à d'incessantes restrictions budgétaires, quand ils ne sont pas privatisés ou démembrés. En parallèle, les agents de la fonction publique sont vilipendés et accusés de tous les maux. Nous nous élevons avec force contre ces évolutions et l'idée qu'il y aurait trop de fonctionnaires. Essentiels à la vie de la nation, de nos villages et de nos villes, les services publics doivent au contraire être défendus et modernisés pour répondre aux nouveaux défis de l'époque, et partout sur le territoire, aux besoins de la population en matière d'énergie, de transport par le rail, de santé, d'éducation, d'accès aux réseaux de communication et de distribution du courrier, de secours et de lutte contre les incendies, ou encore de sécurité. De même, nous défendons le principe d'un service public du logement, le droit au logement pour tous et l'interdiction des expulsions locatives.

PROPOSÉ PAR LE GROUPE CRC

HÔPITAUX

Il faut en finir avec la baisse continue des moyens accordés aux hôpitaux publics, tout comme avec les suppressions de postes à répétition. Dans l'immédiat, un moratoire sur les fermetures de lits, de services, d'établissements de santé, ou leur regroupement, permettrait de stopper cette terrible dégradation.

LA POSTE

L'entreprise doit retrouver une logique de service public et d'aménagement du territoire, alors qu'elle est entièrement tournée vers une logique financière,

avec l'assentiment de l'État, au détriment des usagers et des personnels. Aucun bureau de Poste ne doit plus fermer. Pour empêcher ces fermetures autoritaires, plaçons ces bureaux sous protection citoyenne.

SNCF

Il est de la responsabilité de l'État, au travers de son contrat d'objectifs avec la SNCF, de maintenir et de développer un maillage ferroviaire performant sur l'ensemble du territoire. C'est particulièrement vrai à propos des TER. Dans un cadre national, les régions doivent disposer des moyens d'offrir un service de transport ferroviaire régional abordable et de qualité. La France doit refuser d'appliquer les plans de libéralisation, privatisation larvée, du transport de fret et de voyageurs voulus par l'Union européenne.



Une mobilisation de tous les instants

Défense des statuts de la Poste ou d'EDF, combat pour la renationalisation des autoroutes, défense de l'hôpital, refus de la libéralisation du rail ou du secteur des télécommunications, promotion de la police de proximité, autant de batailles parlementaires pour protéger les services publics.



Contre la loi El Khomri, de l'hémicycle à la rue

La mobilisation contre la Loi Travail se poursuit. Nous en demandons aujourd'hui l'abrogation, après avoir bataillé dans l'hémicycle du Sénat face au gouvernement et défilé aux côtés des millions de manifestants. Imposée autoritairement, au mépris de la démocratie, cette loi constitue une régression sociale sans précédent qui bouleverse le quotidien de millions de salariés.

Le déclin industriel et le chômage de masse

ne sont pas des fatalités. Ils résultent de choix économiques dictés trop souvent par les intérêts de la finance et des actionnaires. Logique destructrice au terrible bilan : des milliers d'usines fermées, des filières abandonnées, des savoir-faire perdus, des millions de personnes sans emploi ou dans la précarité, des territoires laissés en friches. Administrées depuis plusieurs décennies, les vieilles recettes libérales ont fait la preuve de leur inefficacité, et même de leur nocivité. Ce n'est pas en exonérant toujours plus les employeurs de leurs cotisations sociales, en comprimant encore le « coût » du travail, en flexibilisant davantage les salariés que l'on sortira de cette ornière. Les milliards gaspillés doivent de nouveau alimenter la production et le développement économique. Pour relancer notre économie, il est nécessaire d'augmenter les salaires, de baisser le temps de travail vers les 32 heures, de mettre en place une sécurité emploi-formation valable tout au long de la vie professionnelle, de revenir à la retraite à 60 ans. Impossible ? Non, à condition de partager les richesses, cœur du projet de société que nous portons, de réduire enfin le « coût » du capital, bien réel mais jamais évoqué, comme les dividendes versés aux actionnaires et les frais financiers extorqués par les banques.



PROPOSÉ PAR LE GROUPE CRC

EMPLOIS

Interdiction des licenciements boursiers. Moratoire sur les délocalisations. Sécurité emploi-formation et nouveaux droits pour les salariés.

AIDES

Contrôle des fonds publics accordés aux entreprises au nom de l'emploi. Remboursement de ces aides en cas de manquement aux engagements prévus.

DUMPING SOCIAL

Suspension de la directive européenne sur les travailleurs détachés.

Débat

Comment préserver et développer notre outil industriel ? Une question essentielle dont le Parlement doit pouvoir se saisir. Pourtant, notre demande de débat sur ce sujet n'a jamais reçu de réponse de la part du gouvernement...

Le capitalisme n'est pas compatible

avec la préservation de la planète. Partout où il se déploie, la logique du court terme l'emporte. Produire tout et n'importe quoi, dans n'importe quelle condition, exploiter toutes les ressources possibles, pourvu que cela rapporte au jeu de la grande course aux profits, finit par mettre notre écosystème en danger et empêche de lutter efficacement contre le réchauffement climatique. Protéger la planète, respecter la nature et les espèces animales, revient donc à remettre en cause cet ordre ancien et à instituer de nouvelles relations entre les êtres humains. La gestion des déchets, par exemple, ne doit pas être laissée aux mains des multinationales. 650 millions de tonnes de déchets sont produites chaque année en France, mais le recyclage reste marginal. Nous plaidons pour la création d'une grande filière publique et nationale, impulsée par l'État, venant soutenir l'action des collectivités locales, qui faute de moyens suffisants, sont poussées à augmenter les impôts locaux pour financer ce service. Il en va de même avec l'eau. Bien commun, sa gestion doit être mise hors des logiques marchandes. Nous plaidons par ailleurs pour une agriculture à taille humaine, respectueuse de la nature, permettant aux exploitants de vivre de leur travail par une juste rémunération, débarrassée de la mainmise de la grande distribution et des géants de l'agroalimentaire.

Un observatoire précurseur

Créé sur notre proposition par la loi du 19 février 2001, l'observatoire national sur les effets du réchauffement climatique a vu le jour à une époque où les enjeux climatiques étaient beaucoup moins médiatisés. Il assume plusieurs missions, comme la collecte et la diffusion des informations sur les risques liés à ce réchauffement climatique, notamment en direction du public et des collectivités territoriales. Il formule également des recommandations afin de limiter les impacts attendus.

De grandes batailles parlementaires

- Loi sécurité et liberté, en 1980
- Pour l'abolition de la peine de mort, en 1981
- Flexibilité du travail, 1986
- Privatisation de Renault, 1990
- Scission des PTT, 1990
- Ratification du traité de Maastricht, 1992
- Privatisation de la Banque de France, 1993
- Ordonnances Juppé, 1995



L'importance des questions écologiques

Transition énergétique, biodiversité, COP 21 : nous plaçons ces thèmes au cœur de nos interventions et de notre action.

- Privatisation de France Télécom, 1996
- Réforme territoriale Sarkozy, 2010
- **Partition de la SNCF, 1997**
- **Loi Macron, 2016**
- Changement du statut de La Poste, 2009
- Loi Travail, 2016
- **Réformes des retraites, en 2003 et 2010**

Un monde multipolaire est un monde plus sûr.

De par son histoire et la place qu'elle occupe dans le concert des nations, la France a un rôle particulier pour promouvoir la paix et la coopération entre les peuples. À condition toutefois de retrouver une voix forte et indépendante. Ce qui implique de quitter l'OTAN et son commandement intégré. Sous la férule des États-Unis, l'OTAN est devenue aujourd'hui le fer-de-lance d'une politique agressive et expansionniste, porteuse de nouvelles tensions internationales. Motivées par des intérêts économiques, les interventions militaires, directes et indirectes, en Irak, en Libye et en Syrie ont déstabilisé des états entiers, nourri les foyers de terrorismes et jeté sur les routes des millions de personnes. La France doit œuvrer au règlement pacifique de ces conflits et à la reconstruction de ces états pour que leur population puisse de nouveau y vivre selon leurs droits. Tout comme elle doit œuvrer à la création d'un état palestinien, solution juste et durable. Elle doit dans le même temps être à la hauteur de sa réputation de patrie des droits de l'homme, assumer un devoir de solidarité au travers du droit d'asile, tradition historique française. Un monde de paix est également un monde désarmé. Il y a donc urgence à relancer le processus de non-prolifération des armes nucléaires.

Europe

L'Union européenne tourne le dos aux peuples.

Régulièrement, nous nous opposons aux directives venues de Bruxelles qui traduisent dans notre droit ses orientations libérales. Mais l'Europe peut retrouver la confiance des citoyens. Si de nouveaux traités au service des peuples sont adoptés, si ses dogmes libéraux sont abandonnés et ses objectifs financiers remplacés par des objectifs sociaux.

Des moyens d'intervention multiples

- Des milliers de prises de parole dans l'hémicycle
- **250 propositions de loi déposées depuis 2000**
- Des dizaines de milliers d'amendements déposés
- **Des centaines de questions écrites et de questions orales**



Non au diktat des multinationales...

Conséquences désastreuses sur notre agriculture et notre économie, recul des normes sociales et environnementales, prédominance des intérêts des grands groupes sur le droit des États : l'adoption du TAFTA ou du CETA, ces accords économiques internationaux que nous rejetons, se traduirait par de nouvelles régressions. Qui plus est, ces traités sont négociés dans la plus grande opacité, sans contrôle démocratique. La transparence doit être faite et le Parlement consulté.

- Chaque semaine, une question d'actualité au gouvernement
- **Des commissions d'enquête, des rapports, des débats à notre initiative**
- Des centaines de communiqués de presse et de tribunes libres
- **Des milliers de courriers officiels**



Éliane Assasi
Sénatrice de Seine-Saint-Denis
Présidente du groupe CRC
e.assasi@senat.fr



Patrick Abate
Sénateur
de Moselle
p.abate@senat.fr



Marie-France Beaufls Sénatrice
d'Indre-et-Loire
mariefrance.beaufls@wanadoo.fr



Michel Billout
Sénateur
de Seine-et-Marne
m.billout@senat.fr



Éric Bocquet
Sénateur
du Nord
e.bocquet@senat.fr



Jean-Pierre Bosino
Sénateur
de l'Oise
jp.bosino@senat.fr



Laurence Cohen
Sénatrice
du Val-de-Marne
l.cohen@senat.fr



Annie David
Sénatrice
de l'Isère
a.david@senat.fr



Cécile Cukierman
Sénatrice
de la Loire
c.cukierman@senat.fr



Michelle Demessine
Sénatrice
du Nord
m.demessine@senat.fr



Évelyne Didier
Sénatrice de
Meurthe-et-Moselle
evelyne-didier@orange.fr



Christian Favier
Sénateur du Val-de-Marne Prési-
dent du Conseil départemental
c.favier@senat.fr



Thierry Foucaud
Sénateur de Seine-Maritime
Vice-président du Sénat
t.foucaud@senat.fr



**Brigitte Gonthier-
Maurin** Sénatrice
des Hauts-de-Seine
b.gonthier-maurin@senat.fr



Gélita Hoarau
Sénatrice
de La Réunion
g.hoarau@senat.fr



Michel Le Scouarnec
Sénateur
du Morbihan
m.le-scouarnec@senat.fr



Pierre Laurent
Sénateur de Paris
Secrétaire national du PCF
p.laurent@senat.fr



Christine Prunaud
Sénatrice
des Côtes-d'Armor
c.prunaud@senat.fr



Évelyne Rivollier
Sénatrice
de la Loire
e.rivollier@senat.fr



Dominique Watrin
Sénateur
du Pas-de-Calais
d.watrin@senat.fr



Bernard Vera
Sénateur
de l'Essonne
b.vera@senat.fr